

Compte-rendu

Direction : SURVEILLANCE

Pôle : Sécurisation

Personnes en charge : C.FERARD

Sécurisation de l'utilisation du médicament Formation Restreinte BON USAGE

Séance du mardi 22 novembre 2022 en visioconférence

Ordre du jour

Programme de séance					
	Sujets abordés	Action			
1.	Introduction				
1.1	Ordre du jour	Pour adoption			
1.2	Gestion des liens d'intérêt	Pour information			
1.3	Compte rendu de la séance du 21 juin 2022	Pour adoption			
2.	Dossiers thématiques				
2.1	Point d'étape sur le sujet erreurs médicamenteuses et chimiothérapies orales	Pour discussion			
2.2	Synthèse des réponses des membres sur les résultats de la	Pour information			
	cartographie des molécules à risque de mésusage				
3.	3. Points divers: suggestions de thématiques à aborder dans les prochaines séances				



Participants

Nom des participants	Statut (modérateur, membre, évaluateur,)	Présent	Absent /excusé		
Membres					
BARDOU Marc	Membre				
BERDAÏ Driss	Membre		\boxtimes		
DE WULF Anne-Sophie	Membre				
FUSSER (née GHOUFLE) Rita	Membre	\boxtimes			
LAROCHE Marie-Laure	Membre				
MONGES Philippe	Membre		\boxtimes		
PELE Gérard	Membre				
REVEILLAUD Olivier	Membre				
ROBERT Nathalie	Membre				
ROCHER Fanny	Membre				
THOMAS Laure	Membre				
VALNET-RABIER Marie-Blanche	Membre				
ANSM					
DIRECTION DE LA SURVEILLANCE					
BENKEBIL Mehdi	Directeur adjoint				
POROKHOV Béatrice	Chargée de mission				
Pôle Sécurisation					
FERARD Claire	Cheffe de pôle				
ALLUE Delphine	Référente Erreur médicamenteuse				
SACCAL-DIAB Dahlia	Référente usage non conforme				
DIRECTION MEDICALE MEDICAMENTS 1					
	Pôle 1 ONC Oncologie solide Evaluatrice publicité	M			
VEDRENNE Pascale	(présente pour le point 2.1)				

1. Introduction

1.1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été présenté et adopté à l'unanimité

1.2. Gestion des liens d'intérêts

Le modérateur, après avoir vérifié que les membres n'ont pas de nouveaux liens à déclarer et que les DPI sont à jour, précise qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été identifiée ou signalée au regard des dossiers à l'ordre du jour.

X

Aucun lien n'a été identifié pour les membres et les experts

2. Dossiers

2.1. Point d'étape sur le sujet erreurs médicamenteuses et chimiothérapies orales

Contexte:

Lors de la formation restreinte Bon usage du médicament de novembre 2021 et mars 2022, un état des lieux des erreurs médicamenteuses en lien avec une chimiothérapie orale a été présenté par les CRPV de Créteil et Rennes. Un ciblage de plusieurs molécules prioritaires pour instauration, si possible, de mesures de réduction du risque a été proposé.

Information:

En complément de cet état des lieux, une demande similaire a été faite aux Centres Anti Poison qui présenteront les données complémentaires remontés à leur réseau lors de la prochaine réunion de la formation restreinte.

Concernant les molécules prioritaires, plusieurs actions ont déjà été entreprises par l'ANSM, comme la demande de modification des documents de bon usage existants ou l'élaboration de nouveaux documents de bon usage, ou la remontée de cette problématique au niveau des rapports périodiques de sécurité européens. Des échanges sont également en cours avec les laboratoires concernés sur les possibilités de modifier la présentation ou les conditionnements de leurs spécialités.

Un élargissement des mesures aux autres molécules identifiées comme à risque mais non jugées prioritaires sera effectué.

2.2. Synthèse des réponses des membres sur les résultats de la cartographie des molécules à risque de mésusage

Contexte:

Dans le cadre de la politique de santé publique de prévention du mésusage, une cartographie des molécules à risque de mésusage a été élaborée par la direction de la surveillance de l'ANSM. L'objectif de cet outil est de prioriser les actions sur actions sur les médicaments les plus à risque de mésusage. C'est un dispositif complémentaire à ceux déjà disponibles à l'agence et utilisés dans la détection du mésusage. La méthodologie de construction de cet outil avait été présentée aux membres lors de la séance de mars 2022.

Lors de la séance de juin 2022, un échange avec les membres a permis de mettre au point une modalité de recueil de l'avis des membres sur les principaux résultats de cette cartographie. Les questionnaires ont été adressés aux membres du CSP assortis d'un délai pour le recueil des réponses. L'objectif est de s'assurer de la concordance entre les résultats observés par cette approche de cartographie et le regard des membres de la formation restreinte bon usage basé sur leurs expériences individuelles et de terrain sur la thématique du mésusage.

Discussion par la formation restreinte :

Une synthèse des réponses recueillies a été présentée aux membres de la formation restreinte afin d'identifier les points de convergence et de divergence entre les avis et les résultats de la cartographie. Cette synthèse a permis d'observer une cohérence générale dans les avis en particulier sur les principales classes thérapeutiques faisant l'objet de mésusage le plus à risque. Aussi, la nécessité d'une diversité des expériences individuelles des membres sur la question du mésusage a également été soulignée.

Afin de s'assurer de la représentativité de l'avis de l'ensemble des acteurs concernés par la question du mésusage (professionnels de santé et patients), il a été convenu d'élargir le périmètre du recueil des avis en intégrant notamment davantage de représentants des patients dans la consultation. En effet, leur retour pourra apporter une vision du mésusage des médicaments par les patients eux-mêmes ainsi que les autres catégories de professionnels de santé (IDE.....).

3. Points divers/Tour de table : suggestion de thématiques à aborder dans les prochaines séances

Suite à l'enquête d'opinion réalisée par l'Institut ViaVoice pour le compte de l'ANSM sur les « Usages et comportements relatifs à la prescription, la délivrance, et la prise de médicaments », un groupe de travail a été créé par l'ANSM afin d'échanger sur les enseignements de cette enquête, ainsi que sur les freins et les leviers au bon usage des médicaments dans le cadre de la concertation préalable à la campagne « bon usage des médicaments » qui sera lancée en 2023. La première réunion de ce groupe de travail associant les membres de cette formation restreinte aura lieu en décembre.